



Actu PME Quels sont les objectifs des prochaines journées Internationales du Coaching Professionnel (ICW 2011) à Genève?

Nathalie Ducrot Il s'agit de célébrer ici le métier de coach et promouvoir l'art, la pratique et la science du coaching. Cette profession récente nous vient des Etats Unis et a fait son entrée en Suisse il y a une quinzaine d'année. Le coaching occupe une place grandissante dans la société. Les coachs professionnels, c'est à dire ayant une formation spécifique, sont en constante augmentation, et le nombre des personnes, entreprises ou organisations faisant appel au coaching est de même en progression.

Célébrer cette expansion est donc une bonne raison pour avoir organisé ICW 2011, Journées Internationales du Coaching à Genève. Deux jours de congrès face à la Gare Cornavin, les 8 et 9 février prochains pendant lesquels des coachs, des professionnels RH, et toute personne intéressée par le coaching, sont conviés à l'initiative d'ICF Suisse, la Fédération Internationale de Coaching de Suisse.

Au cours de cet événement vont se succéder des conférences, des ateliers. Des intervenants de haut niveau présenteront leur approche autour du thème de la motivation et des leviers de réussite, en s'appuyant sur les récentes révélations de la psychologie positive et des neurosciences. Nous aurons également le plaisir et l'honneur de recevoir Monsieur Yves Daccord, Directeur Général du CICR, et Monsieur Jean-Pierre Hureau, DRH SNCF, qui apporteront leur retour d'expérience terrain de l'impact du coaching dans leur organisation. Une belle rubrique : les clients du coaching témoignent !

En tant qu'Ambassadrice de ICF Suisse depuis plusieurs années, je suis fière et heureuse de promouvoir un événement de grande qualité pour célébrer ma profession de coach.

Programme – détails et inscriptions : www.coachfederation.ch/ICW2011

Actu PME Quel place tient l'ICF (Fédération Internationale de Coaching) dans la mise en place des procédures de titularisation et d'accréditation ?

Nathalie Ducrot ICF est une organisation mondiale présente dans 90 pays et qui regroupe pas loin de vingt mille membres. Elle travaille de façon structurée et vigilante depuis 15 ans à développer et encadrer la profession de coach. ICF a donc une expertise évidente sur les compétences professionnelles incontournables qui font d'un coach un professionnel sérieux et reconnu.

Pour se faire, elle sélectionne avec rigueur certains cursus de formation spécifique au coaching. Un coach sera accrédité par ICF en fonction de son nombre d'heures de formation en coaching et de son nombre d'heures de pratique avec des clients. Le processus est long, rigoureux, jamais gagné d'avance, et implique de nombreux contrôles et supervisons.

Les coachs certifiés ont tous vécu le parcours comme une épreuve, certes enrichissante, mais tout de même, une épreuve. J'en sais d'ailleurs personnellement quelque chose ! A ce jour, il existe 3 niveaux d'accréditation – ACC, Accredited Certified Coach – PCC, Professional Certified Coach – MCC – Master Certified Coach. Niveaux qui vont crescendo en fonction des acquis formation et de l'expérience.

Actu PME Le terme coaching est de plus en plus utilisé mais pas toujours de manière judicieuse. Ne pensez-vous pas que derrière ce terme se cache souvent une notion de conseil ou d'audit ?

Nathalie Ducrot Que ce terme soit employé de façon abusive, j'en suis tout à fait persuadée. Il y a actuellement un réel engouement marketing autour des mots, coach et coaching. La preuve, mon assureur est devenu récemment coach en assurances et mon coiffeur, coach relooking ! Tout un programme ! Exit le bon conseiller et consultant d'antan ! Leur fonction est de fournir une proposition qui correspond à leur perception et expertise. Le rôle d'un coach est déontologiquement tout différent.

Le coach met en lumière les attentes de son client, éclaire ses zones de perception, et dans ce champs conscient, établit de façon concertée un plan d'action qui conduira son client de là où il est, à là où il veut être. Là, pas de jugement, pas de projection, c'est un parcours sécurisé susceptible des meilleurs résultats qu'un coach propose à son « coaché ».

Actu PME Dans un secteur où le meilleur côtoie souvent le pire, n'y-a-t-il pas un risque que le coaching ne devienne une thérapie déguisée ?

Nathalie Ducrot Nous entrons dans le domaine des nuances subtiles, les nuances des êtres humains. Par définition, la thérapie s'adresse à la réparation d'une souffrance. De même que le coaching s'inscrit dans l'accompagnement d'une action, ou d'une série d'actions pour optimiser le présent et le futur. Pour reprendre votre question : Est-ce que s'adapter à son présent et construire son avenir, correspondent à une thérapie déguisée ? Je ne sais pas si la réponse a un intérêt, mais s'adapter au présent et construire son avenir de façon optimal, c'est ce que je souhaite au plus grand nombre des humains, et à mes clients en particulier.

Actu PME Face aux dérives constatées ces dernières années, faudrait-il légiférer cette activité ou laisser faire le marché ?

Nathalie Ducrot Les dérives constatées ! Je ne sais pas auxquelles vous faites allusion, mais je n'ignore pas que certaines existent. C'est vrai de tous temps et dans toutes professions. Ne connaissons nous pas tous, l'image du docteur fou ? La profession de coach est officiellement récente, il est naturel qu'elle suscite des interrogations. Légiférer ou laisser faire le marché ? Probablement un peu des deux !

Légiférer pour que tout et n'importe quoi ne soit pas possible et en vente libre. Laisser faire le marché pour que les meilleurs se distinguent et que les autres soient accessibles. Tout cela est hors de mon champ de compétences, je ne suis que coach !

Actu PME Le coaching a tendance à se développer de façon sauvage. La labellisation du coaching d'entreprise n'apporterait-elle pas une plus value ainsi qu'une plus grande légitimité à votre profession ?

Nathalie Ducrot Je dois avouer que j'ignore un peu ce que ce pourrait être « la labellisation du coaching d'entreprise ». D'après mon expérience, c'est de fait ce que valident les responsables des Ressources Humaines, et les chefs d'entreprises. L'accréditation ICF joue alors tout son rôle dans le registre : Ce coach a été correctement formé et dispose de suffisamment d'heures d'expérience. Dans ce cas, c'est une reconnaissance valable au niveau mondial. Pourquoi pas une pratique innovante d'avenir pour une pensée globale ?

Actu PME Le tarif minimum pour une séance de coaching est de CHF 150. Si on sait que pour une meilleure efficacité, il faut un minimum de 10 séances, ne pensez-vous pas que les tarifs en cours ont de quoi susciter des vocations ?

Nathalie Ducrot Du haut de mon expérience, si les vocations des coachs sont liées aux revenus, elles sont immédiatement vouées à l'échec. Le métier de coach est d'une exigence extrême et permanente. Pour ma part, et pour la plupart d'entre nous, une passion de l'humain chevillée au corps, une expérience de vie personnelle et professionnelle qui nous a valu nos plus belles cicatrices, une quête d'accomplissement de soi exigeante et enfin une synthèse de l'ensemble qui nous a rendu perceptible et efficace aux nuances de l'autre :

notre client, « ce coaché qui nous paie ».

Interview réalisée par Thierry Dime

Copyright © d'Actu PME - Tous droits réservés